

PERMIS DE CONDUIRE

Duplicata du permis de conduire



Lieu : site internet [ANTS - Permis de conduire](#) 

Pièces à fournir :

- carte d'identité
- 2 photos
- la déclaration de perte ou de vol
- 1 justificatif de domicile

Changement d'adresse sur un permis de conduire



Lieu : site internet [ANTS - Permis de conduire](#) 

Pièces à fournir :

- carte d'identité.
- permis de conduire.
- 2 photos.
- 1 justificatif de domicile.

Demande de permis de conduire international



Lieu : site internet [ANTS - Permis de conduire](#) 

Pièces à fournir :

- imprimé à remplir.
- photocopie recto-verso du Permis de conduire.
- 2 photos d'identité.

Permis de conduire validation poids lourds



Retirer la demande de visite médicale du permis de conduire en Mairie.

Guide des particuliers ► :

Service de la nationalité des Français nés et établis hors de France

Mis à jour le 26 novembre 2015

Par courrier

30 rue du Château des Rentiers
75647 Paris Cedex 13

Par téléphone

01 44 32 92 62


Par télécopie

01 44 32 92 81



Mairie de Casson

3 rue de la Mairie
44390 CASSON

 02 40 77 62 46

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h